SECTION 05 52 00

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES CHUTES

\*\* *NOTE AU SPÉCIFICATEUR* \*\* Delta Prévention Inc., équipement de sécurité et de prévention des chutes en aluminium pour toiture.

Cette section porte sur les produits de Delta Prévention Inc., situé au :

4000A, place de Java

Brossard, Québec

J4Y 0C4, Canada

Tél. sans frais : 1-844-855-4273

Courriel : info@deltaprevention.com

Site Web : https://deltaprevention.com

Cliquez [ici](https://deltaprevention.com) pour visiter notre site Web.

Delta Prévention est un fabricant d’équipement sans perforation pour la prévention des chutes du toit.

Grâce à ses matériaux novateurs et à sa polyvalence reconnue dans l’industrie, le système VSS de Delta Prévention est le système de protection collective contre les chutes le plus sécuritaire et le plus durable sur le marché. Visitez notre site Web au deltaprevention.com.

1. GÉNÉRAL
	1. CETTE SECTION COMPREND :

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les produits ci-dessous non requis pour ce projet.

* + 1. Garde-corps sans perforation pour la prévention des chutes du toit - VSS Classic
		2. Garde-corps sans perforation pour la prévention des chutes du toit - VSS Compact
		3. Garde-corps sans perforation pour la prévention des chutes de puits de lumière
		4. Garde-corps en serrage pour la prévention des chutes de trappe de toit
		5. Ligne d’avertissement permanente - VSS SafetyLine
		6. SECTIONS CONNEXES

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer toute section ci-dessous non pertinente pour ce projet ou en ajouter d’autres au besoin.

* + 1. Section 05 50 00 – Fabrications en métal.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Protection pour bordure de toit et protection pour trappe de toit seulement. Supprimer si non requis.

* + 1. Section 07 42 00 – Panneaux muraux.
	1. RÉFÉRENCES

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les références de la liste suivante qui ne sont pas pertinentes pour ce projet.

* + 1. Code national du bâtiment du Canada (CNB)
			1. 4.1.5.14 Charges sur les garde-corps
		2. Occupational Safety and Health Administration (OSHA): 1926.502 – Critères et pratiques des systèmes de prévention des chutes.
		3. Occupational Safety and Health Administration (OSHA): 1910.23 – Protection pour les ouvertures et les trous dans le plancher et les murs.
	1. SOUMISSIONS
		1. Soumettre selon les dispositions de la section 01 30 00 - Exigences administratives.
		2. Données d’un produit: fiches de données du fabricant sur l’utilisation de chaque produit, y compris :
			1. Directives de préparation et recommandations.
			2. Entreposage et exigences de manipulation et recommandations.
			3. Méthodes d’installation.
		3. Dessins d’atelier : y compris, mais sans s’y limiter, les indications des vues de coupe, les dimensions, les raccords, les tailles et les types de connecteurs ainsi que les accessoires; montrant la fabrication et l’installation des mains courantes et des garde-corps y compris, mais sans s’y limiter, les plans, les élévations, les sections, les détails des composants, les détails d’ancrage et les fixations pour joindre les unités de travail.
	2. ASSURANCE DE LA QUALITÉ

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Pour les systèmes de garde-corps en aluminium. Supprimer si non pertinent.

* + 1. Exigences structurelles des garde-corps :

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Les exigences structurelles suivantes sont spécifiques aux garde-corps. Adapter ces exigences en fonction de l’emplacement de votre projet si exigé par le Code ou d’autres autorités.

* + - 1. La charge horizontale minimale prescrite appliquée vers l’intérieur ou l’extérieur à la hauteur minimale requise pour chaque garde-corps nécessaire devrait être une charge concentrée de 1 kN (225 lb) appliquée à un endroit quelconque.
			2. Les composants individuels du garde-corps, y compris les panneaux rigides et les piquets, devraient être conçus pour une charge de 0,5 kN appliquée sur une zone de 100 mm x 100 mm située à un endroit quelconque sur le ou les composants de manière à générer un impact majeur.
	1. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION
		1. Livrer, entreposer et manipuler les matériaux et les produits en stricte conformité avec les consignes et les recommandations du fabricant ainsi que les normes de l’industrie. Entreposer les matériaux dans des limites de température et d’humidité absolues recommandées par le fabricant.
		2. Protéger les finis contre les dommages.
	2. CONDITIONS DU PROJET
		1. Maintenir les conditions environnementales (température, humidité et ventilation) dans les limites recommandées par le fabricant pour des résultats optimaux. Ne pas installer les produits dans des conditions environnementales en dehors des limites absolues du fabricant.
		2. Mesures sur le terrain : Bien que les mains courantes et les garde-corps soient conçus pour s’adapter aux autres structures, il faut vérifier les dimensions actuelles de ces structures en prenant des mesures précises sur le terrain avant la fabrication; afficher les mesures consignées sur les dessins d’atelier finaux.
			1. Étant donné que les mesures sur le terrain ne peuvent pas être prises sans retarder la fabrication des garde-corps et la livraison, il faut obtenir les dimensions exactes par écrit par l’entrepreneur et procéder à la fabrication des produits pour ne pas retarder la livraison.
1. PRODUITS
	1. FABRICANTS
		1. Fabricant autorisé : Delta Prévention Inc., situé au : 4000A, place de Java, Brossard, Québec, Canada; Tél. sans frais : 1-844-855-4273; Courriel : info@deltaprevention.com; site Web : https://deltaprevention.com

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer l’un des deux paragraphes suivants; coordonner avec les exigences de la section 1 sur les options et les substitutions des produits.

* + 1. Substitutions : non permises.
		2. Les demandes de substitution seront examinées conformément aux dispositions de la section 01 60 00 - Exigences des produits.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* 1. GARDE-CORPS SANS PERFORATION POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES DU TOIT - VSS CLASSIC
		1. Systèmes de garde-corps autoportants sans perforation pour toiture conçus et fabriqués par Delta Prévention.
			1. Description : système de garde-corps permanent, modulaire et autoportant pour trappe de toit qui ne transperce pas la toiture.
			2. Fournir les composants y compris, mais sans s’y limiter, un garde-corps en aluminium, un montant vertical, des bases, des contrepoids, des raccords et des accessoires conformément au guide d’installation du fabricant pour assurer une installation complète.
			3. Conformité :
				1. Code national du bâtiment du Canada 4.1.10.1(1)(e), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				2. Code du bâtiment de l’Ontario Section 4.1.10.1(1)(b), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				3. Norme 29 CFR de l’OSHA 1926.502.
				4. WorkSafe BC 4.54 à 4.62, 11.2

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer la conception du système qui ne s’applique pas.

* + - * 1. Contrepoids

Matériau : caoutchouc recyclé à 100 %

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer tout type de contrepoids non requis.

Type : Comme indiqué sur les dessins.

Contrepoids aux extrémités : DCS3 - 3 contrepoids

Contrepoids secondaire : DCS2 - 2 contrepoids

Contrepoids subséquent : DCS1 - 1 contrepoids

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer la configuration du système qui ne s’applique pas.

* + - 1. Configuration du système : Montants verticaux installés en ligne droite.
			2. Configuration du système : Montants verticaux inclinés à un angle de 10 degrés pour un impact visuel réduit.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les tailles nominales de tuyaux qui ne s’appliquent pas.

* + - 1. Diamètre des tuyaux : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"
			2. Garde-corps supérieurs et intermédiaires : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"
			3. Tuyaux cantilever : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"
			4. Raccords : fer forgé galvanisé malléable.
			5. Matériel : acier inoxydable 18-8

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les composants non requis.

* + - 1. Composants : comme prévu et indiqué sur les dessins, comme requis pour correspondre au modèle affiché sur les dessins et nécessaire pour assurer une installation complète.
			2. Composants :
				1. Assemblage du montant vertical : VPA42001
				2. Leviers de contrepoids : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"
				3. Connecteurs de base : GA200-01, en fer forgé galvanisé malléable enroulés d’un coussinet en caoutchouc.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer tout matériau et fini qui ne s’applique pas.

* + - * 1. Matériau, fini : aluminium anodisé T-6061.
				2. Matériau, fini : aluminium avec un fini avec revêtement en poudre RAL personnalisable en option.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Écrire sur la ligne ci-dessous le nom de la couleur RAL, le cas échéant. Supprimer les options de couleur qui ne s’appliquent pas.

Couleur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Couleur : qui s’harmonise au garde-corps.

Couleur : comme indiqué sur les dessins.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer l’option pour les plinthes si non requise.

* + - 1. Plinthes : Tout en aluminium, ne nécessite aucune soudure ni aucun perçage; supports pour montant vertical, connecteurs et connecteurs de coin nécessaires pour terminer l’installation.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* 1. GARDE-CORPS SANS PERFORATION POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES DU TOIT - VSS COMPACT
		1. Systèmes de garde-corps autoportants sans perforation pour toiture conçus et fabriqués par Delta Prévention.
			1. Description : système de garde-corps permanent, modulaire et autoportant pour trappe de toit qui ne transperce pas la toiture.
			2. Fournir les composants y compris, mais sans s’y limiter, des garde-corps en tuyaux, des montants, des bases, des poids, des raccords et des accessoires, comme indiqué et requis pour correspondre au modèle affiché sur les dessins et pour assurer une installation complète.
			3. Conformité :
				1. Code du bâtiment national du Canada 4.1.10.1(1)(e), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				2. Code du bâtiment de l’Ontario Section 4.1.10.1(1)(b), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				3. Norme 29 CFR de l’OSHA 1926.502.
				4. WorkSafe BC 4.54 à 4.62, 11.2

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer la conception du système qui ne s’applique pas.

* + - 1. Conception du système : conçu pour être installé sur des toitures plates.
				1. Bases : connecteur de base lourde avec contrepoids en caoutchouc recyclé.

Matériau : fer forgé galvanisé malléable

Matériau : caoutchouc recyclé à 100%

Poids : un connecteur de base lourde avec contrepoids en caoutchouc recyclé pour chaque montant vertical, espacement maximal du montant de 10’ (120”)

Poids : un connecteur de base lourde avec contrepoids en caoutchouc recyclé pour chaque coin.

Extrémités : un renvoi pleine hauteur de 5’ (60”) à chaque extrémité avec un connecteur de base lourde et un contrepoids en caoutchouc recyclé.

Poids : hauteur maximale permise du contrepoids : 6”

* + - 1. Configuration du système : comme indiqué sur les dessins.
			2. Garde-corps supérieurs et intermédiaires et garde-corps à support vertical : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"
			3. Raccords : fer forgé galvanisé malléable
			4. Matériel : acier inoxydable 18-8
			5. Composants : comme prévu et indiqué sur les dessins, comme requis pour correspondre au modèle affiché sur les dessins et nécessaire pour assurer une installation complète.
	1. GARDE-CORPS POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES DE PUITS DE LUMIÈRE
		1. Systèmes de garde-corps pour la prévention des chutes de puits de lumière fabriqués par Delta Prévention.
			1. Description : solution de protection collective en serrage, sans perforation et modulaire contre les chutes pour utilisation autour des puits de lumière dont les dimensions maximales sont de 107” x 107”, avec une surface d’une hauteur minimale de 3”.
			2. Fournir tous les composants y compris, mais sans s’y limiter, des garde-corps et des montants verticaux en aluminium, des raccords de coin à 90 degrés, des tiges filetées, des supports de coin et tout le matériel nécessaire comme indiqué ou requis pour correspondre au modèle affiché sur les dessins et pour assurer une installation complète.
			3. Modularité : Peut être enlevé, déplacé et réinstallé.
			4. Raccords : fer forgé galvanisé malléable
			5. Conformité :
				1. Code du bâtiment national du Canada 4.1.10.1(1)(e), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				2. Code de bâtiment de l’Ontario Section 4.1.10.1(1)(b), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				3. Norme 29 CFR de l’OSHA 1926.502.
				4. WorkSafe BC 4.54 à 4.62, 11.2
			6. Fini: aluminium anodisé T-6061.

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* 1. SYSTÈME DE GARDE-CORPS POUR LA PRÉVENTION DES CHUTES DE TRAPPE D’ACCÈS AU TOIT
		1. Système de garde-corps pour trappe d’accès au toit fabriqués par Delta Prévention.
			1. Description : système de garde-corps en serrage et sans perforation pour la prévention des chutes conçu pour entrer et sortir des trappes d’accès au toit en toute sécurité, et pour protéger lorsque la trappe est ouverte; incluant des poignées de manœuvre en option et une barrière de sécurité ajustable en aluminium à fermeture automatique.
			2. Conformité :
				1. Code du bâtiment national du Canada 4.1.10.1(1)(e), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				2. Code du bâtiment de l’Ontario Section 4.1.10.1(1)(b), 4.1.10.1(2), 4.1.10.1(4).
				3. Norme 29 CFR de l’OSHA 1926.502.
				4. WorkSafe BC 4.54 à 4.62, 11.2
			3. Raccords : fer forgé galvanisé malléable
			4. Tuyaux : aluminium anodisé T-6061, diamètre extérieur : 1,9”, épaisseur de la paroi : 0,120"

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les configurations du système qui ne s’appliquent pas.

* + - 1. Configuration du système : HGKTSF01 – système standard; pour les trappes de toit jusqu’à un maximum de 36” x 36” avec une échelle dont l’extrémité fait face au-devant de la trappe. Comprend une barrière de sécurité ajustable (24” à 36”) en aluminium à fermeture automatique (GAT24A02).
			2. Configuration du système : HGKTSS01 – système standard; pour les trappes de toit jusqu’à un maximum de 36” x 36” avec une échelle dont l’extrémité est sur le côté de la trappe. Comprend une barrière de sécurité ajustable (24” à 36”) en aluminium à fermeture automatique (GAT24A02).
			3. Configuration du système : HGKTOS01 – système surdimensionné; pour les trappes de toit comportant un côté au-dessus de 36”, jusqu’à un maximum de 48” x 96”. Comprend une barrière de sécurité ajustable (24” à 36”) en aluminium à fermeture automatique (GAT24A02).

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* 1. LIGNE D’AVERTISSEMENT PERMANENTE - VSS SAFETYLINE
		1. Système de ligne d’avertissement permanente et sans perforation VSS SafetyLine fabriqué par Delta Prévention.
			1. Description : ligne d’avertissement permanente, autoportante et modulaire qui comprend un montant vertical en aluminium, des bases de contrepoids faites de caoutchouc recyclé ou munies d’un coussinet en caoutchouc, un câble en acier avec un revêtement jaune en nylon, prédécoupé et équipé de mousquetons à chaque extrémité.
			2. Conformité :
				1. RSST RSST 354.1; 8’ (2,5 m) entre les colonnes et en mesure de résister à une force de 100 N appliquée horizontalement contre la colonne ou verticalement entre 2 colonnes.
				2. Code de l’OSHA 1926.502(f); résiste, sans renverser, à une force d’au moins 16 livres (71 N) appliquée horizontalement contre la colonne.
			3. Raccords : fer forgé galvanisé malléable
			4. Drapeaux : drapeaux jaunes résistants en mailles de nylon.
			5. Câble métallique : câble métallique en acier avec un revêtement jaune en vinyle; connecté aux colonnes avec des mousquetons en acier inoxydable.
			6. Optionnel : mousquetons en plastique résistants aux UV et non conducteurs

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non pertinent.

* 1. FABRlCATlON
		1. Ajuster et assembler en atelier les composants dans des dimensions plus larges et pratiques pour la livraison sur le site.
		2. La partie supérieure des montants devrait être bouchée avec du matériel léger résistant aux intempéries.
		3. Assembler les composants avec des connecteurs solidement ajustés et sécurisés. Former les composants avec précision pour convenir à l’installation.
1. EXÉCUTION
	1. ÉVALUATION
		1. Préparer les surfaces selon les méthodes recommandées par le fabricant pour obtenir le meilleur résultat possible conformément aux conditions du projet.
		2. Si un autre installateur est responsable de la préparation, veuillez aviser l’architecte en lui écrivant les écarts par rapport aux tolérances de montage et aux conditions d’utilisation recommandées par le fabricant.
	2. INSTALLATION
		1. Installer selon les instructions du fabricant y compris les suivantes :
			1. Toutes les vis de fixation doivent être placées à 30 lb/pi sauf le connecteur GA201-10, se trouvant sur le montant vertical, qui doit être placé à 20 lb/pi.
			2. La distance maximale entre les montants verticaux doit être respectée, et ce, pour toutes les configurations.
			3. Un garde-corps autoportant doit être installé à 12” du bord lorsqu’il n’y a pas de parapet et les retours supplémentaires à tous les 40’ sont nécessaires sur le VSS Compact uniquement.
	3. PROTECTION
		1. Protéger les produits installés jusqu’à l’achèvement du projet.
		2. Retoucher, réparer ou remplacer les produits endommagés avant le quasi-achèvement.

FIN DE LA SECTION